

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2016
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : PITIOT Georges

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 28 NOVEMBRE 2016

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2016.

PROJET ECOLE : Réalisation d'un emprunt pour financer les travaux

Pour financer les travaux du projet école dans l'ancien bâtiment industriel, il est nécessaire de contracter un emprunt. Plusieurs établissements financiers ont été consultés. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser auprès du Crédit Mutuel Sud-Est un emprunt au taux de 1.40 %, ajouté des frais de dossier. Les fonds sont disponibles dès signature du contrat et au plus tard fin septembre 2017 sans frais supplémentaires.

NOUVELLE ECOLE : Demande de Subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Suite à l'approbation de l'Avant-Projet Détaillé (A.P.D.), le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de M. Maurice Vincent, Sénateur de la Loire, au titre de la réserve parlementaire année 2017.

NOUVELLE ECOLE : Aménagement Piétons : Demande de Subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Monsieur le Maire informe que l'option, dans l'Avant-Projet Détaillé de la nouvelle école, du cheminement piétons sécurisé partant de la place du village, puis longeant le Dorlay afin d'arriver au bâtiment de l'école, sera réalisée. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ces travaux et sollicite une subvention auprès de M. François ROCHEBLOINE, Député de la Loire, au titre de la réserve parlementaire 2017.

NOUVELLE ECOLE : Aménagement sécuritaire - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux de sécurité anti-effractions dans le cadre du projet de nouvelle école, ceci en rapport avec le plan vigie-pirate renforcé et la menace d'attentat terroriste. Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au titre des crédits du FIPD.

RESTAURANT SCOLAIRE : Demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR Année 2017

Suite à l'acquisition d'un tènement de bâtiments sur la place du village, une estimation a été faite concernant un projet d'un ensemble restaurant scolaire – bar associatif et création d'un espace public aménagé. Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour l'année 2017.

Restaurant de la Place : Demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Suite à l'approbation du projet d'un ensemble restaurant scolaire – bar associatif et création d'un espace public aménagé, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de Mme Cécile CUKIERMAN, Sénatrice de la Loire, au titre de la réserve parlementaire 2017.

Restaurant de la Place : Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)

Suite à l'approbation du projet d'un ensemble restaurant scolaire – bar associatif et création d'un espace public aménagé, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) année 2017 dans le cadre de la redynamisation des centres-bourgs.

SIPG : Les Francas - Reconduction de l'action Jeunes – Année 2017

Le SIPG a lancé une nouvelle consultation concernant l'animation en direction des jeunes de 11 à 18 ans pendant les périodes de vacances scolaires, à savoir : 2 semaines au mois de février, 1 semaine au printemps, et 3 semaines au mois de juillet. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de sa participation financière à la reconduction de l'action Jeunes pour l'année 2017.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe qu'une réunion publique de mi-mandat sera programmée fin juin 2017.
- informe qu'une réunion entre les intervenants bénévoles au TAP, les parents d'élèves et les encadrants sera programmée après les vacances de février 2017.
- informe que le conseil municipal est ouvert au public mais que les discussions préalables à la prise d'une décision qui est à l'ordre du jour sont soumises à un devoir de réserve. Seule la décision votée, à l'unanimité ou non, peut être divulguée.
- demande à M. CROZET de réfléchir à l'organisation d'une animation de type « photo-trek » sur la commune de Doizieux.

La séance est levée à 21 h 45.